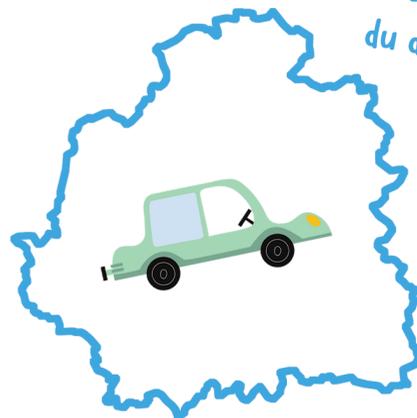


# LE PÔLE RESSOURCES HANDICAP DE L'INDRE

Le PRH 36 a pour vocation de favoriser l'inclusion des enfants, de la naissance à 11 ans, en situation de handicap et/ou avec des besoins spécifiques dans les structures d'accueil de droit commun de la petite enfance et de l'enfance du département de l'Indre.

Accompagner les familles  
et soutenir les équipes !



L'activité du PRH s'exerce sur l'ensemble du département de l'Indre.

Vous souhaitez des renseignements :

**CONTACTEZ-NOUS**



Coordinatrice : Julia PEYROT

06 75 25 10 06

[contact@prh36.fr](mailto:contact@prh36.fr)

22 rue Combanaire  
36000 CHÂTEAUROUX



Pôle Ressources Handicap  
**DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE**



De la naissance à 11 ans



Service gratuit

Le PRH 36 au service  
de l'accueil inclusif  
des enfants dans l'Indre

## VOUS ÊTES UN PARENT

### NOS MISSIONS

- **Informier et accompagner** les familles pour permettre un accueil adapté à l'enfant
- **Orienter** les familles vers les professionnels accueillants et **favoriser** la rencontre
- **Faciliter** les relations entre parents et structures d'accueil



## VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL

### NOS MISSIONS

- **Accompagner** les professionnels dans l'élaboration du **Projet Personnalisé d'Accueil du Jeune Enfant**
- **Soutenir** les professionnels pour l'accueil des enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques
- **Mettre à disposition** des outils pédagogiques pour répondre aux besoins des enfants
- **Sensibiliser** les professionnels à la question du handicap



### Le PRH 36 s'adresse aux :

- Crèches, halte-garderies
- Assistant(e)s maternel(le)s
- Relais Petite Enfance
- Centres de loisirs
- ...

## VOUS ÊTES UN PARTENAIRE

### NOS MISSIONS

- **Fédérer** les acteurs de l'enfance et du handicap et animer un réseau
- **Favoriser** l'interconnaissance des acteurs : organisation d'événements publics, création de supports et d'outils de sensibilisation, animation d'ateliers de réflexion et de travail ...



### Le PRH 36 peut travailler avec :

- Des institutions
- Des associations
- Des structures sanitaires
- Des structures médico-sociales
- Des collectivités territoriales
- ...